

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

PRATIQUE ET PAS CHER : DÉCOUVREZ L'AUTOPARTAGE ! AVEC LE RÉSEAU DES CTRC

Date de publication : 21/12/2018 - Automobile/2 roues

Oubliez votre véhicule personnel : on vous emmène faire un tour à bord d'une voiture partagée.

Comment ça marche ?

Le système des voitures en libre service, aussi appelé "**auto partage**", consiste à mettre des véhicules à disposition des usagers. Cela vous permet de faire des économies et de gagner du temps :

- pas de contrôle technique,
- pas d'assurance,
- pas de place à chercher pour se garer ou de frais de parking à payer.

Car si votre voiture particulière passe son temps dans votre garage, la voiture partagée sert en permanence à d'autres conducteurs, les coûts sont donc mutualisés !

Empruntez des véhicules de différentes catégories, pour quelques heures ou le temps d'un week-end, pour rouler en ville, dans la région ou même en dehors des frontières.

Vous trouverez ce service à Strasbourg ou Nancy, mais aussi à Bordeaux, Tours, Lille ou encore Lyon. Au total, 90 villes françaises disposent de **stations Citiz**. Elles se trouvent près de chez vous, de votre travail ou

encore de la gare.

Pour en profiter, inscrivez-vous dans une agence Citiz ou sur le site citiz.coop et choisissez votre formule.

Combien ça coûte ?

"Mini", "sans abonnement", "classique" avec un abonnement de 8 euros par mois ou "fréquente", avec un abonnement de 16 euros par mois. Selon votre abonnement, vous paierez ensuite à partir de 2 euros de l'heure, ou un prix dégressif à la journée. Ajoutez à cela 0,37 centimes d'euros par km puis 0,19 centimes au delà de 100 km. Ce tarif correspond aux frais d'usage de la voiture, carburant compris !

Les voitures Citiz doivent être reconduites au point de départ, mais sachez que le service Yea! permet maintenant de prendre et de déposer le véhicule où vous voulez, grâce à un système de géolocalisation.

En résumé :

- dites au revoir à votre voiture personnelle,
- choisissez votre formule,
- roulez l'esprit tranquille.

Vidéo réalisée avec la participation de la [Fnaut Grand Est](#) de [l'Union pour la Consommation Grand Est](#).

URL source: <https://inc-conso.fr/content/pratique-et-pas-cher-decouvrez-lautopartage-avec-le-reseau-des-ctrc>